

European School of Law

École

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [L'École](#)

L'École

European School of Law

L'European School of Law (l'École Européenne de Droit) a pour ambition de former des juristes pour l'Europe. Elle a un axiome : la diversité culturelle, linguistique et juridique comme éléments de la formation, la mobilité des étudiants comme vecteur de la construction des savoirs.



La création de l'European School of Law à l'Université Toulouse Capitole est un projet unique en son genre, elle forme des futurs juristes pour l'Europe qui :

- sont capables de connaître, comprendre, comparer, articuler et concevoir les règles nationales et européennes ;
- apprennent le droit par la mobilité ;
- sont porteurs des nécessaires coopérations entre juristes.

Les étudiants sortant de l'École sont en mesure d'optimiser les solutions juridiques qui se posent dans l'espace européen.

Discours de Laurent Fabius pour l'ouverture de l'ESL

L'École a été officiellement présentée le mercredi 7 mai 2014 lors d'une conférence de presse au Ministère des affaires étrangères, sous le patronage et en présence de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International.



[Cliquez pour voir la vidéo sur Youtube](#)

Mise à jour le 15 juin 2018

Actualités de l'Ecole

Le mot du Directeur

[Le mot du directeur](#)

Pourquoi une Ecole ?

[Une conception particulière du Droit Européen](#)

En quoi cette Ecole est-elle innovante ?

[Les cinq plans d'innovation](#)

Historique

[Origines de l'ESL](#)

Brochure de présentation ESL

Télécharger la brochure en français [ici](#)

Télécharger la brochure en anglais [ici](#)

Brochure du diplôme ESL

Télécharger la brochure [ici](#)

Les chiffres clés

- 517 étudiants inscrits
- 19 programmes de doubles-diplômes
- 45 étudiants en Master de droit enseigné entièrement en anglais
- 185 étudiants en mobilité durant l'année universitaire (1 ou 2 semestres)